

Thème	Territoire	Fiche-bonne pratique	
Biodiversité	Averdon (41)	Référence : 41_B_02	Date : février 2010

Restauration écologique des marais des Tresseaux (41)



Source : syndicat mixte du bassin de la Haute Cisse

Historique/Contexte	<p>Le site, de propriété communale, a connu de profondes modifications dans les années 80. Lors de la plantation du site en peupliers, on a créé des fossés drainants sur l'ensemble de la zone.</p> <p>La quasi-totalité des peupliers plantés ont été abattus par la tempête de l'hiver 1999, sans aucune intervention majeure entre 1999 et 2009, laissant le site se reboiser progressivement par des rejets de peupliers et l'installation d'une saulaie-fruticée sur la majeure partie de la zone.</p>
Calendrier	Travaux réalisés entre le 31 août 2009 et le 30 novembre 2009
Territoire	Le site dit du « marais des Tresseaux » se situe sur la commune d'AVERDON, en rive gauche de la Cisse, en contrebas du hameau « Les Tresseaux » et s'étend sur une surface d'environ 4,5 ha.
Maître d'ouvrage	Syndicat Mixte de la Haute Cisse
Maître d'oeuvre	Syndicat Mixte de la Haute Cisse et Pays Beauce Val de Loire
Objectifs	<p>La réalisation d'un inventaire écologique de la zone avant travaux (printemps et été 2009) a permis de déterminer les principaux enjeux écologiques de la zone :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Inventaire entomologique et enjeux associés¹ - L'amélioration de l'alimentation en eau du marais depuis le coteau reste essentielle pour redynamiser certaines populations d'Odonates peu présente sur le site (Libellulidés, Aeshnes). - Inventaire « batraciens » et enjeux associés² - L'aménagement d'une mare contenue hors de la zone de pâturage et du piétinement des animaux jouera un rôle bénéfique pour la redynamisation des batraciens. - Inventaire « ornithologique » et enjeux associés³ - Inventaire « botanique » et enjeux associés⁴
Travaux	<ul style="list-style-type: none"> - Dévitalisation par écorçage des rejets de peupliers situés - Mise en place d'une clôture autour du site

¹ D'après « Inventaire entomologique du Marais des Tresseaux » par CERCOPE, Novembre 2009

² D'après Inventaire écologique – volet « batrachologie » par Loir-et-Cher Nature – Mars à juin 2009

³ D'après Inventaire écologique – volet « Ornithologique » par Loir-et-Cher Nature – Février à juillet 2009

⁴ D'après Inventaire écologique – volet « botanique » par Conservatoire des sites 41 – 2009



le Grenelle
Environnement

	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'une zone de prairie humide (environ 2,8 ha) pâturable - Création d'une zone dite « témoin » laissée en l'état - Création d'une zone de phragmitaie (0,5 ha) - Création d'une mare refuge (150 m²) - Création d'une fossé latéral maintenu en eau et relié à la Cisse - Création d'une zone « hors zone de pâturage » (0,5 ha)
Difficultés	<ul style="list-style-type: none"> - Difficultés techniques liées à l'intervention en zone humide / milieux spécifiques à protéger
Coût de l'opération	55 000 €HT
Financeurs	<ul style="list-style-type: none"> - Agence de l'eau Loire Bretagne, - Région Centre - ensemble des communes du syndicat de la Haute Cisse
Dispositif-cadre	Contrat de Bassin de la Cisse
Politiques publiques de référence	Préservation, restauration de zones humides
Évaluation	<p>Une convention de gestion a été signée par le Syndicat Mixte du Bassin de la Haute Cisse, la commune d'AVERDON, le Conservatoire des Sites de Loir-et-Cher, l'EARL des Tresseaux pour une durée de 5 ans renouvelable :</p> <p>Le Conservatoire des Sites de Loir-et-Cher, représenté par son Président, Philippe BRISSET, est chargé du suivi écologique de la zone mis en œuvre dans le cadre du Contrat Territorial de Bassin. A ce titre, le Conservatoire des Sites s'engage à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser le suivi écologique tel qu'indiqué dans le cadre de la Convention de partenariat établit avec le syndicat Mixte du Bassin de la Haute Cisse ; - Proposer si nécessaire, des orientations de gestion pastorale aux différents acteurs concernés (Commune d'Averdon et EARL Les Tresseaux) dans l'intérêt écologique des milieux et espèces concernées
Singularité	Restauration d'une zone à vocation productive (peupleraie) pour retrouver les propriétés d'une zone humide (eau, biodiversité)
Contacts	Ludovic Cognard, Ingénieur Territorial



	Pays Beauce Val de Loire - Contrat de Bassin de la Cisse 02 54 33 12 01
Rédacteur	Correspondant Aménagement Durable pour l'Indre-et-Loire et le Loir-et-Cher - Service Bâtiment Logement et Aménagement Durable –DREAL Centre – Tél : 02 47 70 81 50